

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



SOMMAIRE

Contexte

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION	3
LE TERRITOIRE EN CHIFFRES	4
L'INSTITUTION EN SCHÉMA	5

Orientation 1

UNE ÉCONOMIE RENFORCÉE ET INNOVANTE	6
1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE	8
1.2 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES	9
1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS.....	11
1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI	12
1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS.....	14

Orientation 2

DES SERVICES FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE ET LA CAPACITÉ DE CHACUN À AGIR	16
2.1 ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES.....	18
2.2 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'ÂGE ADULTE.....	20
2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES	22
2.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PLUS FRAGILES.....	24
2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS.....	25

Orientation 3

UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, DYNAMIQUE, À L'HABITAT DURABLE	29
3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT	30
3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE	31

Orientation 4

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET VALORISÉ	32
4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU	34
4.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ	36
4.3 INTENSIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	38
4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES.....	39
4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX	40

Moyens

DES RESSOURCES MOBILISÉES AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE	42
DES ÉQUIPEMENTS, DES AGENTS ET DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE.....	44
BUDGET : DES CAPACITÉS FINANCIÈRES BIENTÔT MOBILISÉES	46

ÉDITO

2024 marque une année toute particulière pour notre communauté de communes : celle de notre 10^{ème} anniversaire. Dix ans déjà que nos 17 communes unissent leurs forces pour bâtir ensemble un territoire solidaire, dynamique et tourné vers l'avenir.

Cette année, nous avons poursuivi notre engagement pour un développement équilibré et durable. L'accompagnement des entreprises, les initiatives en faveur de l'économie circulaire, les programmes de soutien à l'emploi et à la formation, ou encore la mise en place du réseau BIM ! des médiathèques sont autant d'actions concrètes qui illustrent notre volonté de faire de Saint-Méen Montauban un territoire inclusif, innovant et résilient.

Les diagnostics réalisés par les services culture et petite enfance ont permis de comprendre vos besoins et les stratégies adoptées en termes de tourisme et mobilités guideront nos actions futures.

Forts de cette décennie d'actions, nous abordons l'avenir avec détermination : continuer à construire



un cadre de vie qui attire, rassemble et respecte les équilibres environnementaux et humains. Ensemble, écrivons les prochaines pages de notre histoire commune.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Philippe Chevrel,
Président de la Communauté de communes
Saint-Méen Montauban

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban a été créée en 2014.

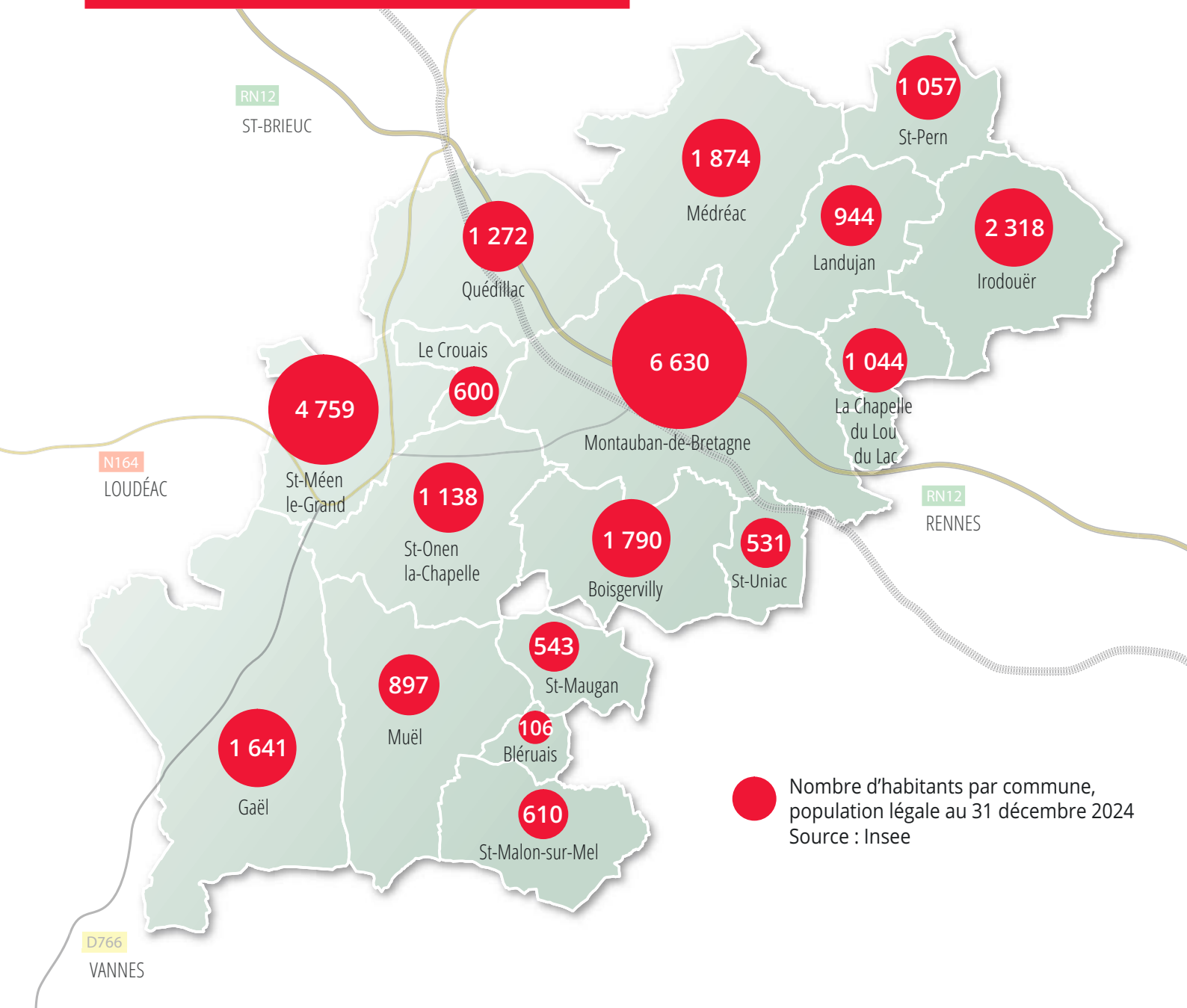
Les 17 communes qui composent son territoire coopèrent pour mener des projets en faveur de ses habitants.

Présentation de cette institution pour mieux comprendre ses caractéristiques et son mode de gouvernance.

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

L'INSTITUTION EN SCHÉMA

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES



27 754
habitants

+ 0,9 %*



17
communes



12 441
logements



352
km²



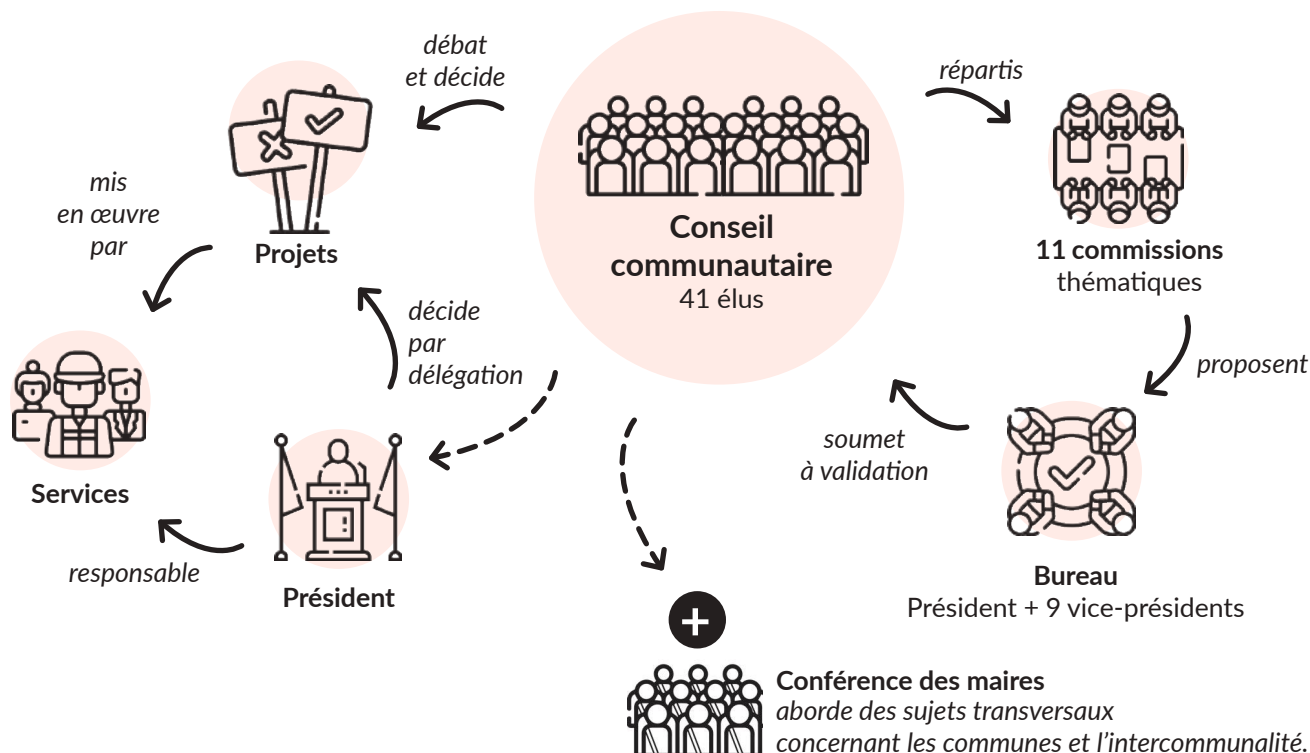
1 089
entreprises

+ 2,4 %*

* Source : Insee (population, logements) et Registre du commerce et des sociétés (entreprises).
Évolutions par rapport aux données connues et au projet de territoire :
population : 2023-2024 ; logements : 2018-2021 ; entreprises : 2024.

L'INSTITUTION EN SCHÉMA

UN FONCTIONNEMENT COLLÉGIAL



DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES & SUPPLÉMENTAIRES



Aménagement de l'espace



Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Développement économique



Collecte et traitement des déchets



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Eau

- Environnement
- Logement
- Voirie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale (*petite enfance, jeunesse, espace France Services*)
- Maison de services au public
- Développement numérique
- Emploi
- Tourisme
- Culture
- Mobilité
- Sport
- Fourrière animale
- Coopération décentralisée

Orientation 1

UNE ÉCONOMIE RENFORCÉE ET INNOVANTE

La communauté de communes a l'objectif de renforcer son tissu actuel d'entrepreneurs et de soutenir les activités innovantes et responsables.

Elle développe son attractivité en confortant sa logique de réseau et profite des mutations de modes de travail.

L'intercommunalité intègre notamment les nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, tels que la sobriété foncière, la préservation des ressources, la réduction des déplacements domicile-travail en augmentant la part d'actifs vivant et travaillant sur son territoire.



1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE

**1.2 ACCOMPAGNER
L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES**

1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS

1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

- > Poursuivre le déploiement des infrastructures nécessaires à l'activité économique
- > Favoriser et accompagner la transition numérique
- > Offrir des espaces adaptés aux nouvelles formes de travail et limiter les déplacements
- > Se saisir du levier numérique pour diversifier le tissu économique et les emplois

• Lancement d'une **carte unique en soutien au commerce de proximité**

La communauté de communes a lancé une carte de fidélité multi-commerce connectée, en partenariat avec le prestataire My Loope.

L'outil permet aux commerçants adhérents de proposer un programme de fidélité à leur clientèle et de renforcer leur présence en ligne. **19 commerces, répartis sur 5 communes** et issus de secteurs variés, ont rejoint le dispositif.

Plus de **1500 habitants** ont déjà activé leur **carte de fidélité, au format physique ou numérique**. Pour favoriser le démarrage du projet, la communauté de communes finance l'installation du programme en boutique et la production des cartes physiques pour un budget de 3 500 €. Les commerçants, de leur côté, souscrivent à une formule d'abonnement annuel.

• **Le site internet du Tissé** mis en ligne

L'Espace entreprises le Tissé se dote d'un site internet afin de donner plus de visibilité à son offre de services, pour développer la pratique du télétravail sur notre territoire et accompagner les activités indépendantes : connexion très haut débit, salle de réunions, espace coworking open-space et bureaux...

Ce nouveau site permet une présentation des différents espaces et services ainsi que la possibilité de réserver en ligne.

Consulter le site internet du Tissé



• **La dynamique du coworking se confirme**

La fréquentation de l'espace coworking enregistre une progression de plus de 70 %, avec 567 réservations recensées soit 12 306 € de recettes. 26 abonnements mensuels ont été signés en 2024.



1.2 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES

OBJECTIFS

- > Faciliter le parcours de l'entreprise : de la création à la transmission
- > Planifier et mettre en œuvre une stratégie foncière et immobilière
- > Articuler le fonctionnement des parcs d'activités avec les centralités
- > Animer le tissu économique

● L'immobilier d'entreprises affiche presque complet !

Les 14 ateliers-relais et 16 cellules de bureaux sur 17, proposés à la location, ont été occupés. Espace de coworking, bureaux nomades, salles de réunion, bureaux ou ateliers en location... L'objectif de ce parc immobilier varié est d'accompagner les entreprises à différentes étapes de leur parcours résidentiel : de leur création jusqu'à l'achat ou la construction d'un bâtiment sur le territoire.

Ce parc permet aussi une rotation des entreprises. À la suite de deux départs, **3 nouvelles entreprises sont arrivées au Tissé** : une entreprise spécialisée dans l'énergie solaire s'est installée dans l'un des ateliers-relais (création d'entreprise) et deux nouvelles activités tertiaires (conseil dans les affaires et l'accompagnement digital), auparavant coworkeurs au Tissé, louent des bureaux.

● Le Tissé, un lieu ressource pour les créateurs et les créatrices d'entreprises

Le Tissé s'affirme peu à peu comme la porte d'entrée pour les porteurs de projet sur le territoire. Il a accueilli tout au long de l'année des permanences bimensuelles de la BGE, un réseau d'experts en soutien et développement d'entreprises (37 personnes rencontrées) et de France Active, qui offrent un **accompagnement personnalisé aux porteurs de projet**.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES



14 ateliers-relais



16 bureaux
ont été occupés en 2024



102 personnes accueillies
dans l'espace de coworking et
salle de réunion

En complément, des temps collectifs sont proposés chaque mois par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Ces réunions thématiques, intitulées *Envie de créer ou reprendre une entreprise* et *Business Model Canva*, apprennent aux participants à mieux structurer leur projet et explorer les étapes clés de la création d'activité.

● 290 000 € de prêts pour faciliter la création, la reprise et la croissance d'entreprises

16 créations, 12 reprises et 2 projets de croissance d'entreprises ont bénéficié d'un prêt en 2024.

Gérés par Initiative Brocéliande, ces prêts d'honneur à 0% ont pour objectif d'appuyer les projets des entrepreneurs de notre territoire et de faciliter l'accès à des prêts bancaires.

• La zone de Landujan **finalisée**

Les travaux d'aménagement et de viabilisation ont été terminés dans le nouveau parc d'activités Le Clos d'Artois à Landujan. Une troisième entreprise s'est également installée.

• Favoriser l'interconnaissance des entreprises

4 éditions du *Café Tissé* ont permis de réunir 75 participants autour de moments d'échange et de réseautage.

Trois ateliers des Jeudis de l'Entrepreneur(e) ont rassemblé 21 personnes autour de thématiques ciblées : présence sur les réseaux sociaux, gestion de la charge mentale et organisation et gestion du temps.



CHIFFRES CLÉS



512 695 €

de recettes liées à la location de bâtiments d'entreprises



50 000 €

octroyés par l'intercommunalité pour le commerce et l'artisanat

• CEPB : poursuite du soutien pour la mise en réseau des entreprises

La somme de 2 000€ de subvention a été accordée au Club des Entreprises du Pays de Brocéliande (CEPB) pour le fonctionnement de l'association.

Le CEPB est un réseau d'interconnaissance et de partage d'expérience entre dirigeant(e)s d'entreprise du Pays de Brocéliande. Il mène également des actions en lien avec les établissements scolaires du territoire pour favoriser le rapprochement école-entreprises.

• Dynamiser nos centralités avec le Pass Commerces et Artisanat

En partenariat avec la Région Bretagne, la communauté de communes soutient les projets d'investissements des artisans et des commerçants en centralité afin de dynamiser les centres-villes et centre-bourgs du territoire.

3 commerçants et 6 artisans ont été accompagnés, soit 50 000€ de subventions accordées. Cela représente plus de 160 000€ d'investissements dans 5 centres-villes du territoire.

1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS

OBJECTIFS

- > Favoriser l'économie circulaire et les mutualisations entre acteurs économiques
- > Encourager la transition environnementale et sociale des entreprises et du monde agricole
- > Accompagner la transition énergétique de l'immobilier économique
- > Soutenir le développement d'un tourisme durable

• Favoriser l'économie circulaire grâce à des ateliers et un site internet

Dans le cadre du programme *Territoire Econome en Ressource* mené sur le Pays de Brocéliande entre 2021 et 2024, auquel la communauté de communes participe, 3 ateliers *Bourse aux ressources* ont été animés pour favoriser le développement de l'économie circulaire en impulsant des échanges de ressources inter-entreprises. L'atelier organisé à Saint Méen le Grand a réuni 17 participants.



Un site internet a également été lancé pour faciliter ce partage de ressources. 100 ressources ont été proposées sur le territoire de la communauté de communes et 24 échanges inter-entreprises amorcés.

• Fin de la convention avec le CIVAM

La convention avec le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), d'une durée de 3 ans (2022-2024) est arrivée son terme. L'objectif était d'accompagner les agriculteurs cédants ou proches de la retraite, avec 97 exploitations identifiées.

Sur ces 97 fermes, 76 ont été rencontrées. Les échanges ont permis d'identifier 30 personnes intéressées ou en réflexion sur une démarche de transmission. Ces contacts constituent une base pour un éventuel suivi dans le cadre de l'accompagnement à la transmission par le Civam35 Installation Transmission (IT).

1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Diversifier l'offre d'emploi local et accompagner la mixité des métiers
- > Favoriser l'accès à l'emploi et à la reconversion professionnelle
- > Anticiper les besoins de formations et de recrutements des entreprises
- > Favoriser la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi

• Action de reclassement des salariés de la plateforme Easydis à Gaël

Dans le cadre d'un partenariat avec le cabinet de reclassement Alixio, le Point Accueil Emploi (PAE) communautaire de Saint-Méen-le-Grand a participé à la mise en place d'un événement sous forme de job dating inversé : présentation des entreprises et de leurs offres puis invitation des candidats à venir se présenter auprès de ces dernières afin de postuler et/ou se renseigner en vue d'une éventuelle reconversion professionnelle.

50 participants ont rencontré plusieurs entreprises de différents secteurs d'activité : service à la personne, industrie agroalimentaire, hôpital local, transport, logistique, centre de tri...

• Gestion de 58 offres d'emploi pour le compte des entreprises

Malgré une baisse du nombre d'offres d'emploi local dû aux incertitudes du contexte économique, les PAE poursuivent l'accompagnement des entreprises dans leur recherche de personnel.

58 offres d'emploi ont été déposées par les entreprises : service à la personne, support à l'entreprise, commerce, collectivités....

Le groupe Facebook PAE ST MEEN MONTAUBAN diffuse ces offres d'emploi et partage des actuali-

tés partenariales (offres de formation, événement France Travail....). Depuis la fin d'année, un nouveau logiciel de diffusion permet d'élargir la recherche de candidats et leur mise en relation.

• Gamme Prépa Région Bretagne

Partenaire de la communauté de communes, la Région continue d'accompagner les personnes dans leur projet professionnel avec les 3 organismes de formation présents sur le secteur de la communauté de communes : le CLPS, L'AMISEP ET PRISME.

CHIFFRES CLÉS



Près de **1950** personnes ont été accompagnées par les conseillères emploi des PAE à Saint-Méen-le-Grand, Montauban-de-Bretagne et Irodouër. Les demandes concernent notamment les démarches liées à France Travail et les techniques pour la recherche d'emploi.



85 participants aux sessions de recrutements de la Gamme Prépa



Les participants au dispositif des Ressources en Action se sont retrouvés au mois de décembre pour évoquer ensemble leurs futurs projets.

• Accompagner vers un avenir professionnel plus serein avec **Ressources en Action**

Pour remobiliser les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et amorcer une dynamique de retour à l'emploi, le Point Accueil Emploi a renouvelé en octobre 2024, le dispositif Des Ressources en Action. Cette initiative s'est inscrite dans le Programme Breillien d'Insertion 2023-2024.

Les objectifs :

- Remobiliser par la mise en place de 11 ateliers avec pour objectifs de travailler sur la confiance en soi, sur l'image de soi, sur le mieux être...
- Aider à se projeter dans une dynamique d'insertion professionnelle : formation ou retour vers l'emploi, travailler sur une reprise de confiance en soi
- Faire connaître les structures emploi insertion de proximité, faire le lien avec les formations existantes sur le territoire et les besoins des entreprises
- Faire découvrir les dispositifs et ressources d'accès aux droits en lien avec l'Espace France Service (dans le cadre de la lutte contre le non recours).

8 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

• Mise en place d'une permanence de **Conseil en Evolution Professionnelle**

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un accompagnement des évolutions professionnelles pour les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants.

Dans le cadre d'un partenariat avec le réseau Structure de Proximité Emploi et Formation (SPEF) dont il est membre, le PAE communautaire de Montauban-de-Bretagne propose des rendez-vous les jeudis après-midi pour permettre de valoriser les compétences et les expériences, évoluer dans une entreprise... Ce service public et gratuit a **bénéficié à 50 personnes en 2024.**



13 entreprises se sont présentées devant les participants lors du job dating inversé.

1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

OBJECTIFS

- > Promouvoir le territoire comme une destination économique et touristique attractive
- > Déployer la stratégie économie emploi à l'échelle des communautés de communes de Montfort Communauté, Brocéliande Communauté et la Communauté de communes Saint-Méen Montauban
- > Coordonner les relations partenariales

• 8 entreprises du territoire ouvrent leurs portes

Du 21 octobre au 3 novembre, 8 entreprises du territoire ont participé aux **Semaines du Tourisme Économique et des Savoir-Faire** en Bretagne. Par des visites guidées et des conférences, le public a découvert les coulisses et le savoir-faire des entreprises. Industrie, artisanat, agroalimentaire, services ou culture, plusieurs secteurs étaient représentés avec Véolia à Landujan, Exertis, Lacto Production, Newcold à Montauban-de-Bretagne, Le Celtic, Brit-Hôtel - restaurant l'Adresse à Saint-Méen-le-Grand et La Marelle à Saint-Uniac. Cet évènement régional, porté par la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne, a d'ailleurs reçu une reconnaissance internationale, en remportant le prix « *Best Strategy for Creative Tourism Development* » (*Meilleure stratégie pour le développement du tourisme créatif*).

• Adoption d'une stratégie touristique pour la période 2025-2028

En novembre, le conseil communautaire a adopté la stratégie de développement touristique pour la période 2025-2028. Cette feuille de route, travaillée en partenariat avec Ille-et-Vilaine Tourisme et la SPL Tourisme Saint-Méen Montauban, a été construite à partir d'un travail concerté engagé en octobre 2022 et sur un diagnostic territorial approfondi.

Cette stratégie vise à renforcer l'attractivité du territoire, à affirmer son identité au sein de la Destination Brocéliande et à encourager un tourisme respectueux. Elle intègre également une volonté forte de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet

CHIFFRES CLÉS



106

visiteurs durant les Semaines du Tourisme Économique des Savoir-Faire



15 903

visiteurs à l'Office de Tourisme, à la gare Vélo Rail et au Musée de la Forge



115 183 €

de recettes pour la Gare Vélo-Rail (billetterie, boutique, café, chèque activités...)



4 agents

à temps complet pour la gestion de l'Office de Tourisme et de la gare Vélo-Rail (des saisonniers, stagiaires et apprentis complètent l'équipe durant l'année)

commun, en les impliquant activement dans la promotion du territoire.

Le plan stratégique, qui se décline en quatre axes complémentaires a servi de base à la définition d'un plan d'actions à court et moyen terme. Sa mise en œuvre opérationnelle sera assurée par la SPL Tourisme, en lien avec la communauté de communes, la Destination Brocéliande, le Pays de Brocéliande et l'ensemble des acteurs locaux.

Pour rappel, la communauté de communes apporte son soutien financier au fonctionnement de la SPL Tourisme Saint-Méen Montauban à hauteur de 247 283 € en 2024.



LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Plusieurs axes de travail ont été définis pour guider les actions :

- La dynamisation de l'offre touristique : développement de la gare vélo-rail de Médréac comme site phare
- Promotion du territoire comme destination de slow tourisme* au sein de la Destination Brocéliande
- Implication des professionnels et des habitants en tant qu'ambassadeurs du territoire
- Renforcement de l'accompagnement des collectivités et porteurs de projets, via une ingénierie locale structurée



Le conseil communautaire a acté le principe de déménagement du siège de l'Office de Tourisme Saint-Méen Montauban à la gare Vélo-Rail de Médréac d'ici 2027.

Le slow tourisme : c'est l'art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine. C'est privilégier les rencontres, savourer les plaisirs de la table, avec le souci du respect du territoire et de ses habitants.

Orientation 2

DES SERVICES FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE ET LA CAPACITÉ DE CHACUN À AGIR

Pour favoriser la qualité de vie et la capacité à agir de ses habitants, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban accompagne le parcours de chacune et de chacun.

L'intercommunalité adapte ses politiques publiques pour offrir des services de qualité et accessibles.

Elle lutte contre la fracture numérique, œuvre pour une meilleure autonomie, favorise l'inclusion et le lien social.

Pour atteindre ces objectifs, elle développe sa capacité à expérimenter et innover avec ses partenaires.



2.1 ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES

2.2 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'ÂGE ADULTE

2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES

2.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PLUS FRAGILES

2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

2.1 ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS

- > Articuler les offres de garde petite enfance collective et individuelle aux besoins
- > Accompagner le développement et la professionnalisation continue de la garde individuelle
- > Accompagner les familles dans leur recherche de modes de garde
- > Accompagner les familles dans leur lien parental

• Un diagnostic pour anticiper les besoins

De mars à juin, la communauté de communes a conduit un diagnostic territorial sur l'accueil petite enfance. L'objectif principal de cette démarche était de **mieux cerner les besoins des familles** et d'évaluer la **pertinence ainsi que la complémentarité des modes d'accueil** disponibles sur le territoire.

Parents, futurs parents, professionnels de la petite enfance, acteurs sociaux en lien avec les familles et élus locaux ont pris part à cette consultation.

Les résultats ont permis d'identifier plusieurs enjeux clés.

Pour les familles	Pour les professionnels
• Simplifier la recherche d'un mode de garde et renforcer l'accompagnement dans cette recherche • Renforcer l'accompagnement dans la contractualisation avec les assistantes maternelles • Proposer des solutions de garde adaptées à des horaires atypiques ou décalés.	• Améliorer la relation employeur-employé entre les assistantes maternelles et les familles • Suivre régulièrement les projets de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) • Renforcer l'accompagnement à la parentalité dans les structures collectives • Créer des solutions de garde ponctuelle, offrant plus de flexibilité



LE DIAGNOSTIC

Les moyens utilisés :

230 questionnaires en ligne

32 entretiens

4 permanences

10 matinées d'ateliers d'éveil pour rencontrer les assistantes maternelles



LES MODES DE GARDE

675 places de garde disponibles (assistantes maternelles, MAM, crèches.)

161 assistantes maternelles et **4** MAM sur le territoire pour 597 places d'accueil.

Les enseignements tirés de cette consultation orienteront les futures stratégies de la communauté de communes en matière d'accueil de la petite enfance pour permettre une offre de services plus lisible.

Dès septembre 2025, un guichet unique sera mis en place, comme porte d'entrée de toutes les questions liées à la petite enfance.

• Un lien renforcé avec les partenaires

Une projection du documentaire *Tous dehors !* a été organisée avec le cinéma Le Celtic, offrant un support de réflexion autour des enjeux de l'éducation en plein air. En collaboration avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), l'animation *Les pleurs du nourrisson* a été proposée aux parents et aux assistantes maternelles, dans une démarche de soutien à la parentalité et de compréhension des besoins du jeune enfant. Enfin, le *Guide sécurité* a été présenté en lien avec le service agrément, afin d'accompagner les assistantes maternelles dans la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de sécurité au domicile.

• Une journée pédagogique commune pour les professionnels de la Petite Enfance

Le 29 novembre, **41 assistantes maternelles et 33 agents des crèches communautaires** se sont retrouvés lors d'une journée pédagogique mise en place par le service petite enfance.

Organisée en demi-journées, plusieurs ateliers, animés par des professionnels de la petite enfance, ont été proposés sur différents thèmes : porter et manipuler l'enfant en prenant soin de soi, trucs et astuces sur les temps de séparation entre l'enfant et le parent, visionnage de documentaire... Cette formation a été pensée pour renforcer les liens entre l'ensemble des professionnels de l'accueil individuel et collectif du territoire.

• La poursuite des ateliers parentaux

Les ateliers parents-enfants s'inscrivent durablement dans les Maisons de la Petite Enfance. Destinés aux familles avec enfants de 0 à 4 ans, ces

temps d'échange et de jeu, coanimés par un binôme pluridisciplinaire, visent à soutenir la parentalité et accompagner le développement de l'enfant.

36 ateliers ont été organisés avec 77 familles pour l'accueil de 101 enfants.

• Une journée dédiée aux familles

Le service petite enfance, en lien avec l'ensemble des services du Pôle Vie Sociale et Culturelle, a proposé une **matinée d'activités gratuites à destination des familles du territoire** au mois de mai, sur l'esplanade de la médiathèque de Saint-Méen-le-Grand.

Les familles ont pu expérimenter différents ateliers : éveil musical, activités nature, ateliers low-tech, ou encore animation lecture et ont assisté à un spectacle de bulles géantes en déambulation.

Ce rendez-vous, qui sera renouvelé en 2025, a pour ambition d'offrir aux familles un temps de découverte, de détente et d'échange autour d'activités accessibles à tous, en leur donnant l'opportunité de rencontrer les services petite enfance, Relais Petite Enfance, jeunesse et culture de la communauté de communes, présents pour échanger et répondre à leurs questions.

• 10 ans pour la crèche de Muël

Les enfants ayant fréquenté la crèche de Muël ou la fréquentant encore, et leurs familles, se sont retrouvés lors d'une matinée conviviale en compagnie de l'équipe et des élus pour fêter les 10 ans de la crèche. Des jeux étaient à disposition et le public a assisté à un concert du groupe local *Les Sales Gosses*.

2.2 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'ÂGE ADULTE

OBJECTIFS

- > Accompagner les jeunes à la compréhension du monde qui les entoure et ouvrir les possibles
- > Accompagner les initiatives, l'acquisition de compétences de manière sécurisée
- > Faciliter la place des jeunes dans la vie locale
- > Développer les synergies partenariales avec les acteurs de la jeunesse

• Les parents accompagnés avec la poursuite du **parental'se Café**

Depuis 2023, le service jeunesse accompagne les parents d'ados, à l'occasion du parent'aise café. Organisés dans différentes communes à chaque fois, les parents sont invités à se retrouver, seul ou avec leur(s) enfant(s), autour d'ateliers pour échanger, prendre du temps pour soi... En 2024, 5 rencontres ont été programmées.

• **110 animations préventives** dans les collèges et lycées

110 ateliers ont été organisés dans les collèges, lycées et Maisons Familiales Rurales (MFR) du territoire. Des sujets importants, allant des réseaux sociaux et de l'e-réputation à l'égalité femme/homme et aux stéréotypes de genre, en passant par la sexualité, la vie affective, l'orientation ou encore l'estime de soi sont ainsi abordés.

Des dispositifs innovants comme la Love Box* sont intégrés afin de favoriser des échanges bienveillants et adaptés aux réalités des jeunes.



*La Love Box est composée de matériels pédagogiques, moyens de contraception, jeux autour de la sexualité et de documentations de Promotion Santé Bretagne et du CDAS.

• Une réflexion sur le **consentement** portée par un groupe de jeunes

En partenariat avec l'agence départementale de Brocéliande, un groupe de lycéens a bénéficié d'un accompagnement autour de la thématique du consentement en participant au projet *Ouïr le consentement*.

Sensibilisés et formés grâce à l'intervention conjointe de la compagnie de théâtre brétilienne La Morsure et de professionnels de la santé, les jeunes ont pu déconstruire leurs représentations, mieux comprendre les enjeux du consentement et poser un cadre clair autour de cette notion essentielle. Ce travail a abouti à des échanges riches avec des élus locaux, permettant de faire entendre la parole des jeunes sur une problématique centrale dans leurs vies relationnelle et affective. Plusieurs actions sont prévues en 2025 pour approfondir le sujet.





Les stages BAFA ont été organisés et animés en partenariat avec MRJC 35.

• Des formations pour l'animation et le baby-sitting

Via le dispositif BAFA territorialisé, 43 stagiaires ont bénéficié de cette formation sur le territoire, pour un coût modéré de 100€. En parallèle, une formation au baby-sitting a été proposée en partenariat avec les communes d'Irodouër, de Médréac, de Montauban-de-Bretagne et de Saint-Méen-le-Grand.

• Le prolongement digital du forum : le site internet Jobs d'été

Pour poursuivre l'accompagnement professionnel des jeunes, l'information jeunesse en collaboration avec les entreprises du territoire, propose un tout nouveau site pour les jobs saisonniers.

Il met à disposition des offres d'emploi pour la saison estivale à destination des mineurs et des majeurs et des conseils pratiques.

Entreprises, agences d'intérim et candidats pourront, dès début 2025, publier leurs offres d'emploi et postuler.

CHIFFRES CLÉS



150 jeunes suivis individuellement dans le cadre de l'Info jeunes



Près de **150** participants au forum Jobs d'été organisé à Médréac



20 bourses d'aides à la mobilité internationale octroyées, pour des projets d'études, de stages ou d'actions de solidarités.



43 jeunes ont effectué leurs stages de base et d'approfondissement du BAFA en 2024.



La plateforme est accessible depuis fin décembre 2024.

2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES

OBJECTIFS

- > Développer l'offre d'accès à l'information et l'accompagnement aux démarches
- > Accompagner aux démarches et aux usages numériques en favorisant la capacité à faire
- > Déployer notre e-administration inclusive
- > Améliorer la relation usagers et développer le réseau des accueillant.e.s
- > Renforcer les capacités à innover et expérimenter

ESPACE FRANCE SERVICES



UN ACCUEIL UNIQUE POUR PLUSIEURS SERVICES

Pour simplifier l'accès à l'information des usagers, la communauté de communes accueille différents partenaires au sein de l'espace France Services tout au long de l'année.

11 143 personnes se sont rendues à l'espace France Services (+ 18% par rapport à 2023)



59 permanences organisées dans les mairies du territoire



120 personnes accompagnées individuellement dans leurs usages du numérique

• Des permanences délocalisées dans 4 communes du territoire

Pour renforcer l'accès aux services, l'intercommunalité déploie l'espace France Services en proximité, avec **4 permanences en mairies** de Montauban, de Saint-Maugan, Médréac et Saint-Pern depuis fin 2022. **Près de 140 personnes** ont été accueillies au sein de ces permanences en 2024.

• Accueillir au mieux les usagers

En collaboration avec le Département, des temps de travail communs ont été organisés avec le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) pour améliorer l'accueil des publics. Dans le cadre de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP), ces rencontres visent d'abord à mieux comprendre les missions de chacun afin de faciliter l'orientation et le relais entre services. Elles permettent aussi d'approfondir des thématiques spécifiques, comme les ressources administratives du territoire ou encore l'accueil numérique et celui des publics allophones. Une douzaine de secrétaires de mairie, les agents de l'espace France Services et des partenaires de proximité y ont participé.

L'équipe de l'espace France Services se forme d'ailleurs tout au long de l'année sur divers sujets. En 2024, les agents ont suivi des formations sur les premiers secours en Santé Mentale, la gestion des conflits et de l'agressivité ou le consentement.

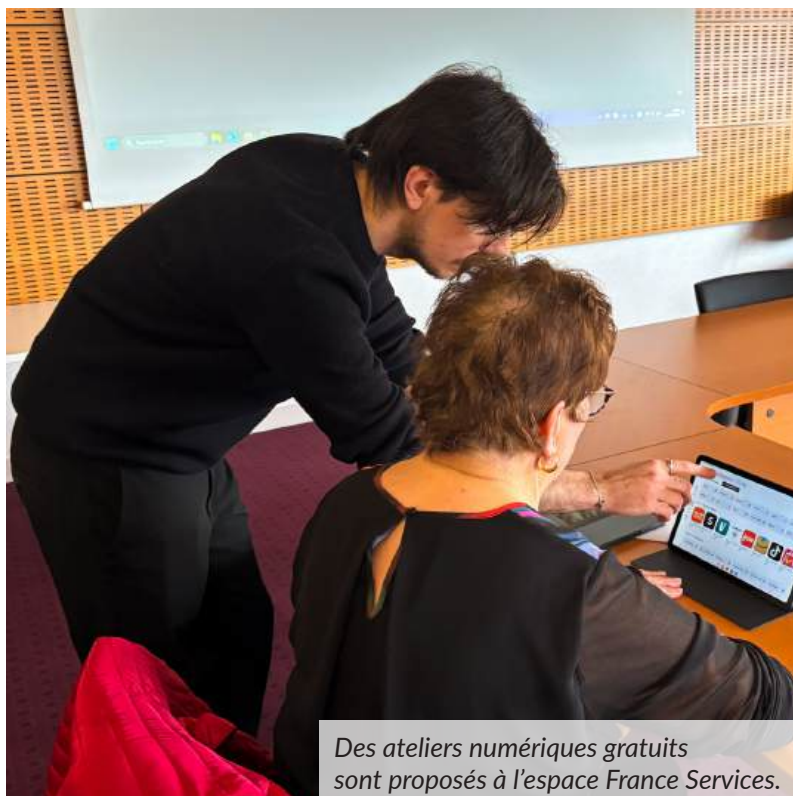


• (Re)découvrir l'informatique grâce aux ateliers numériques

Le conseiller numérique accompagne les habitants dans l'usage quotidien des outils numériques et les aide dans leurs démarches en ligne. En moyenne, 3 à 4 accompagnements individuels ont été réalisés par semaine, représentant environ 120 accompagnements sur l'année.

33 ateliers collectifs ont aussi été organisés autour de 13 sujets pratiques tels que le transfert de photos, la reconnaissance des risques sur Internet, la lutte contre la désinformation, ou encore l'utilisation de France Connect. Chaque atelier a rassemblé entre 5 et 11 participants, favorisant un apprentissage en petit groupe adapté aux besoins de chacun.

En parallèle, la communauté de communes a adhéré au nouveau dispositif lancé par la Région Bretagne, *Visa Numérique Bretagne*. Ce programme propose des formations gratuites et personnalisées pour toute personne souhaitant développer ses compétences numériques de base. Une dizaine d'usagers participent actuellement au dispositif.



Des ateliers numériques gratuits sont proposés à l'espace France Services.

• L'espace France Services accueille une nouvelle permanence

Depuis juillet 2024, Le CIFE (Centre d'Information pour les Familles Etrangères) propose une nouvelle permanence au sein de l'espace France Services les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis après-midi du mois. L'association accompagne les familles étrangères dans leurs démarches administratives. Ses missions consistent notamment à faciliter l'accès aux droits, aux titres de séjour, à l'asile et à la nationalité.

LE TOP 5 DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS



675	Caisses d'Allocations Familiales (CAF)
610	Caisse d'Assurance retraite (CARSAT)
609	Titres d'identité, permis, immatriculation... (FRANCE TITRES)
486	Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
214	Direction Départementale des Finances Publiques

2.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PLUS FRAGILES

OBJECTIFS

- > Maintenir et adapter nos offres de mobilités solidaires
- > Faciliter l'accès à l'information
- > Accompagner les initiatives

• Le transport à la demande toujours très sollicité

3294 réservations ont été effectuées auprès du service Transport à la demande (TàD), soit 26% de plus que l'année précédente. 68% concernent le TàD services et 32% pour le TàD emploi-insertion.

Le coût annuel du service s'établit à 215 000 €, recettes déduites, pour une moyenne de 12km par trajet.

MOTIFS D'UTILISATION



Transport à la demande dit « service » :

39 % vers l'accueil de jour de l'Association pour l'hébergement et l'accompagnement des personnes en situation de handicap (ALAPH)

Transport à la demande dit « emploi-insertion »

65 %
pour des formations

Le TàD compte **692** adhérents.

• Le code de la route enseigné pendant **158 heures**

2 bénévoles ont assuré **158 heures d'apprentissage** du code de la route auprès de 29 demandeurs d'emploi (ou en logique d'insertion professionnelle) résidant sur la communauté de communes. Certains ont pu s'y rendre en utilisant le service du transport à la demande mis en place par la communauté de communes.

2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

OBJECTIFS

- > Définir la politique culturelle du territoire
- > Développer une présence culturelle sur l'ensemble du territoire
- > Favoriser une action culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire
- > Viser la mise en réseau des bibliothèques-médiathèques

• BIM! le nouveau réseau des médiathèques

Projet porté par l'intercommunalité, les 14 médiathèques du territoire ont mutualisé leurs ressources afin de renforcer l'accès à la lecture et promouvoir la culture pour tous.

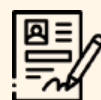
L'année a été marquée par une forte dynamique, avec près de 1 800 nouvelles inscriptions enregistrées dans l'ensemble des médiathèques. Pour accompagner cette transformation, 84 heures de formation (au total) ont été proposées aux bibliothécaires et bénévoles du réseau.

Les usagers bénéficient désormais de plusieurs améliorations : une carte unique donnant accès à toutes les médiathèques du territoire, la gratuité des prêts, un service de navette facilitant la circulation de plus de 100 000 documents et un site internet dédié pour consulter le catalogue et gérer son compte lecteur. Cette mise en réseau a été soutenue financièrement par le Département, la Direction Régionale des Affaires Culturelle (DRAC) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Pour la collectivité, elle a représenté un investissement de 137 000 €, avec l'embauche d'un nouveau personnel chargé de la coordination du réseau et de la navette documentaire.

CHIFFRES CLÉS



14 bibliothèques
mises en réseau



+ **15%** d'emprunts
réalisés dans l'année
(soit 143 900)



110 000
documents sont désormais
accessibles grâce à la
navette documentaire



50 tableaux sont
empruntables à l'artothèque



La navette documentaire permet de faire circuler le fonds documentaire sur l'ensemble du territoire.

• Mise en place d'une artothèque

En lien avec la mise en réseau des médiathèques, une artothèque est désormais accessible à tous les usagers. Composée de plus de 50 œuvres réalisées par des illustrateurs du monde de l'édition, cette collection vise à valoriser l'illustration comme discipline artistique à part entière. Chaque œuvre est accompagnée d'un album, invitant à un moment de partage en famille autour de l'art et de la lecture.

Les tableaux peuvent être empruntés gratuitement pour une durée de deux mois, directement auprès des médiathèques du réseau.

• Le travail continue sur la politique culturelle

À la suite de *L'enquête de culture*, menée de septembre 2023 à mars 2024, un diagnostic des pratiques culturelles a été établi à l'échelle intercommunale.

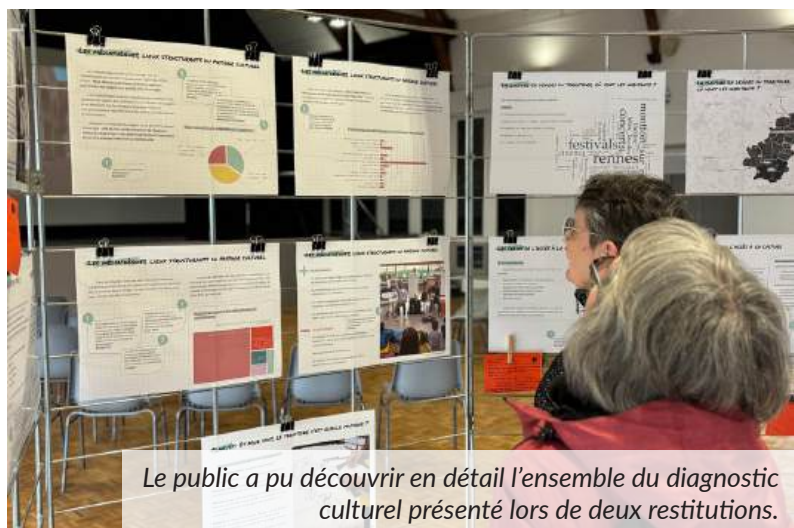
2 temps de restitution publique ont été organisés en avril, dont une soirée concert portée par l'École de musique du Pays de Brocéliande. Ce travail a permis aux élus de poser les fondations d'une politique culturelle de territoire. Une pré-stratégie a été définie en juillet 2024 autour de 3 axes : créer un lieu central pour favoriser les échanges culturels sur le territoire, renforcer la médiation en s'appuyant sur la jeunesse et les partenariats existants et soutenir la création artistique sous toutes ses formes. L'objectif est de proposer un service structuré, inclusif et adapté aux enjeux actuels.

• L'itinérance de l'action culturelle

En 2024, tout en révisant les modalités d'exposition de la galerie l'Invantrie, la communauté de communes a poursuivi et renforcé la diffusion d'expositions itinérantes, mettant à l'honneur la création émergente et l'ancrage local.

Hors les cadres, réalisée par de jeunes artistes autistes, a circulé dans huit communes du territoire. Elle a donné lieu à une dizaine de temps de médiation favorisant la rencontre entre les artistes et les publics.

Entre mythe et réalité, fruit d'un travail entre les élèves de terminale du lycée La Providence et l'artiste Cédric Martigny, a proposé une lecture contemporaine des grands mythes antiques. Ce projet s'est poursuivi avec des actions de médiation mises en œuvre auprès d'écoles, suivi d'un cycle d'ateliers.



Le public a pu découvrir en détail l'ensemble du diagnostic culturel présenté lors de deux restitutions.

La Bretagne dans la peau, exposition photographique extérieure s'est installée sur le parcours vélorail de Médréac, à Saint-Maugan et à Saint-Malon-sur-Mel.

• Les animations lecture invitent au plaisir de la lecture

L'animation lecture continue son travail pour faire découvrir aux plus jeunes le plaisir des histoires et de la lecture.

Deux animatrices proposent *Les histoires en balade*, des sessions en bibliothèque ouvertes aux enfants de 0 à 10 ans et à tous les habitants, ainsi que des interventions en milieu scolaire pour les communes ne pouvant accueillir les animations en bibliothèque. Au total, **plus de 3 000 personnes**, petites et grandes, ont profité de ces moments de lecture partagée en 2024.

Une fois dans l'année, la lecture sort des bibliothèques à l'occasion de la balade contée, pour aller à la rencontre des publics et favoriser la diversité des arts en lien avec l'Ecole de Musique du Pays de Brocéliande. 50 personnes ont participé à la dernière édition à Muël.

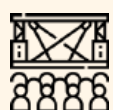
CHIFFRES CLÉS



Plus de **900** places
vendues lors du festival
Mômes d'automne



250 personnes
se sont déplacées lors des
restitutions au public pour
découvrir le diagnostic
culturel



L'EMPB a organisé **70**
concerts gratuits et ouverts
à tous

• Mômes d'automne : éveiller l'imaginaire dès le plus jeune âge

Comme chaque année, le festival Mômes d'automne a poursuivi ses voyages sur le territoire, en proposant des spectacles à destination des enfants dans les communes de Boisgervilly, Saint-Maugan, Bléruais, Saint-Uniac, Saint-Méen-le-Grand, Gaël, La Chapelle du Lou du Lac et Irodouër.

La programmation 2024 s'est construite autour du thème du rêve, abordant avec délicatesse des sujets essentiels dans la construction des plus jeunes : l'imagination comme espace de refuge face à la complexité du monde, la richesse de nos différences, ou encore les transmissions conscientes et inconscientes entre générations. Grâce au spectacle vivant, le festival a permis de poser un regard bienveillant sur ces grandes questions, à hauteur d'enfant.

Au total, **plus de 900 spectateurs ont profité des représentations**, preuve d'un réel engouement du public pour cet événement itinérant, accessible et pensé pour les familles. Le tarif unique à 2 € par place et la répartition des spectacles sur plusieurs communes, garantissent une large accessibilité.

Au-delà des spectacles, le festival constitue également **un espace d'engagement pour les plus grands** : six adolescents ont ainsi pris part à l'organisation, en participant à l'accueil du public, à la relation avec les équipes artistiques ou à l'aide au montage. Une première expérience valorisante de bénévolat, qui contribue à renforcer le lien entre culture et jeunesse.

• L'enseignement musical, une offre structurée



Sur le territoire, l'enseignement musical est assuré par l'École de Musique du Pays de Brocéliande (EMPB), à laquelle l'intercommunalité a confié cette mission. Le syndicat développe une offre complète d'initiation et de formation, organise des interventions en milieu scolaire, mène de nombreux projets pédagogiques et partenariats, et propose une saison musicale ouverte à tous.

Parmi les actions phares, le dispositif *Orchestre à l'école* a été reconduit sur la commune de Saint-Méen-le-Grand, permettant à une classe entière de découvrir la pratique musicale collective sur l'année scolaire.

En 2024, **520 élèves étaient inscrits à l'EMPB, 70 concerts ont été proposés gratuitement et 1 448 enfants ont bénéficié d'interventions musicales** dans leurs établissements scolaires.

Orientation 3

UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, DYNAMIQUE, À L'HABITAT DURABLE

L'intercommunalité s'adapte aux nouveaux modes de vie pour accueillir ses habitants dans un cadre de vie préservé.

La communauté de communes intègre l'enjeu de la sobriété foncière et répond aux préoccupations énergétiques tout en œuvrant pour un habitat accessible à tous.

Elle souhaite préserver l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs et développer le lien social pour maintenir la qualité du bien vivre sur son territoire.



3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT

3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

3.3 FAIRE DES CENTRES-VILLES ET BOURGS DES LIEUX DE VIE DYNAMIQUES

3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT

OBJECTIFS

- > Maintenir/développer une offre de qualité et accessible (dont offre sociale)
- > Développer une offre de logements en direction des personnes aux besoins spécifiques ou situations spécifiques (logement de courte durée, jeunes, gens du voyage)
- > Déployer une stratégie sur le parc locatif social

CHIFFRES CLÉS

Faciliter le parcours résidentiel :



neuf : **36 000 €**
pour 9 logements



ancien : **65 500 €**
pour 15 logements

Création de logements sociaux :



48 000 €
pour 12 logements sur la commune
de Saint-Méen-le-Grand

• Le Programme local de l'habitat (PLH) en cours d'élaboration

En se basant sur le diagnostic réalisé l'année dernière, 4 orientations ont été retenues pour la politique habitat : développer une offre diversifiée de logements, de favoriser des constructions de qualité tout en limitant l'usage du foncier, de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des populations et d'adapter les actions face à l'instabilité du marché immobilier.

Fort d'un travail collaboratif avec des ateliers regroupant l'Etat, les bailleurs sociaux, les banques, les professionnels de l'immobilier et les associations, un programme d'action territorial et thématique du futur PLH a été travaillé. Celui-ci prévoit de nouvelles aides à destination des ménages.

En complément des aides accordées pour la

création de logements sociaux, la communauté de communes a également adopté un règlement pour cadrer la garantie d'emprunt qu'elle propose aux bailleurs sociaux pour faciliter la construction de ces logements.

• L'adaptation du logement : des animations pour les seniors

En collaboration avec SOLIHA, des animations à destination des seniors ont été mises en place en septembre, sur 4 communes : Gaël, Saint-Malon-sur-Mel, Irodouër et Médréac. Au programme : présentation des aides aux travaux mobilisables pour adapter son logement à la perte d'autonomie ainsi que des conseils et astuces pour bien vieillir chez soi. Des permanences venaient compléter ces ateliers afin de transmettre des conseils personnalisés aux ménages. Ces temps d'animation seront répétés annuellement.

• L'aire d'accueil des gens du voyage entretenue

L'aire d'accueil de 16 places à Montauban-de-Bretagne a connu un taux d'occupation de 42 %, soit 12 % de plus qu'en 2023. À deux reprises, le Bus @GV Connect, mis à disposition par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Accueil des Gens du Voyage en Ile-et-Vilaine (AGV35), est venu sur l'aire afin d'accompagner les familles dans leurs démarches

3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

OBJECTIFS

- > Favoriser et accélérer la rénovation énergétique du parc de logements
- > Informer sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie
- > Promouvoir un habitat durable

numériques. Une activité bien-être a également été proposée pour les enfants et des soins esthétiques pour les adultes. Enfin, près de 23 000 € de travaux ont été effectués, concernant l'étanchéité, la réparation du grillage, la peinture et l'éclairage.

• Amélioration de l'habitat privé : vers la mise en place du Conseil Rénov'Habitat

Suite à des évolutions nationales, la communauté de communes a travaillé sur le développement du Conseil Rénov'Energie. Il deviendra à partir de janvier 2025 le Conseil Rénov'Habitat, interlocuteur unique qui renseignera les usagers sur toutes leurs demandes concernant la rénovation énergétique et l'adaptation du logement.

En 2024, 354 ménages ont pu être renseignés (431 demandes sur la rénovation énergétique et 27 sur l'adaptation).

• Une visite à Saint-André-des-Eaux pour une sensibilisation à un habitat durable

Afin de repenser la manière d'aménager le territoire, la commission Habitat s'est rendue au hameau *Léger du Placis* à Saint-André-des-Eaux (22). Lieu de vie écologique et participatif, cette visite a permis aux élus de s'inspirer de nouvelles façons d'habiter qui proposent une accession

facilitée pour les habitants tout en répondant aux enjeux de sobriété foncière. Ils ont également échangé sur les initiatives pour se loger en limitant l'imperméabilisation des sols tout en réfléchissant aux nouvelles ambitions plus vertueuses de la politique de l'habitat, notamment au regard de la loi Climat et résilience, avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050.

• Rénovation de logements communaux

8000 € d'aides ont été octroyées à la commune de Boisgervilly pour la rénovation de 2 logements.

250 000 € vont être octroyés à la ville de Saint-Méen-le-Grand pour réaliser la réhabilitation complète du bâtiment de la brasserie des artistes située à l'entrée du centre-ville. Le projet prévoit la rénovation de 3 logements sociaux et d'une cellule commerciale de 170 m².



A Saint-André-des-Eaux, toutes les constructions reposent sur des fondations légères, l'usage de matériaux locaux et biosourcés est préconisé et le béton est proscrit.

Orientation 4

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET VALORISÉ

Dans l'objectif de préserver et valoriser l'environnement et son patrimoine naturel, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban s'emploie à gérer durablement ses ressources.

En sensibilisant et en accompagnant les changements de pratiques au quotidien, l'intercommunalité participe à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.



4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU

**4.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES
ET LA BIODIVERSITÉ**

4.3 INTENSIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES
ÉCO-RESPONSABLES**

4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX

4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU

OBJECTIFS

- > Accompagner à la consommation raisonnée
- > Préserver les zones de captages
- > Optimiser les dispositifs de traitement et de distribution
- > Réussir le transfert de la compétence assainissement



GESTION DE L'EAU POTABLE

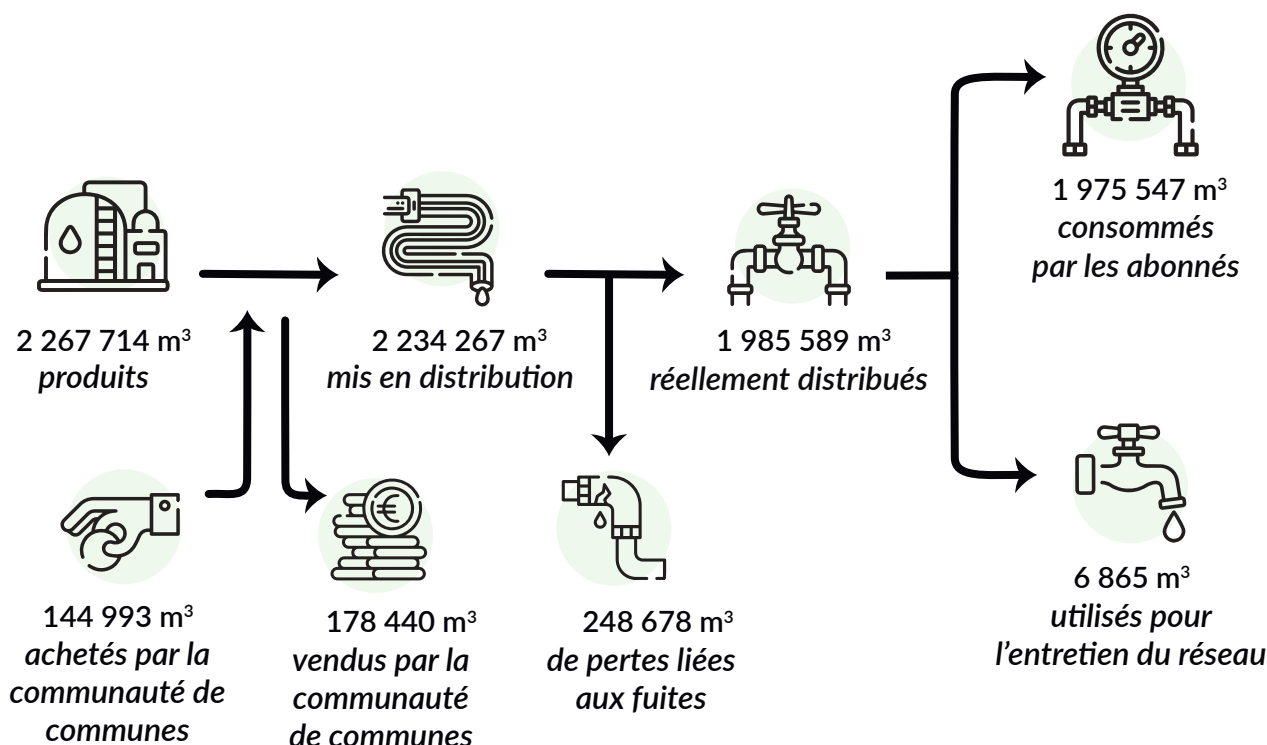
La communauté de communes assure directement la gestion de l'eau potable sur le territoire de l'ancien syndicat intercommunal pour l'assainissement et l'eau potable (SIAEP) de Montauban Saint-Méen.

L'exploitation du réseau et la distribution de l'eau est confiée à VEOLIA.

Sur le reste du territoire, comprenant le lieu-dit Le Bran à Gaël, Irodouër, Saint-Malon-sur-Mel et Saint-Pern, l'intercommunalité adhère à des syndicats :

- Eau du Bassin Rennais
- Syndicat mixte des Eaux de la Forêt de Paimpont
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande

L'EAU POTABLE EN CHIFFRES



- **Le traitement de l'eau potable modernisé**

La communauté de communes a engagé des travaux de modernisation sur deux de ses trois usines de traitement d'eau potable, pour un montant de 110 000 €. Cette intervention vise à améliorer la qualité du traitement de l'eau tout en optimisant l'utilisation des réactifs. Elle comprend notamment le remplacement de la javel par du chlore gazeux, une solution plus performante et mieux adaptée aux besoins actuels en matière de désinfection. Cette transition permet non seulement un traitement plus efficace de l'eau distribuée à la population, mais aussi une gestion plus précise et rationnelle des produits chimiques utilisés.

- **Mise en place d'un PGSSE sur un captage à Médréac**

Un tout premier Plan de Gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) a été mis en place par le Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG35) sur le captage de la Bouëxière à Médréac.

Démarche obligatoire, elle vise à garantir la qualité et la quantité de l'eau potable en identifiant tous les risques qui peuvent altérer son approvisionnement et en prévoyant les solutions à mettre en place.

- **Une année consacrée au transfert de la compétence assainissement**

Suite au choix de l'intercommunalité d'anticiper la prise de compétence au 1^{er} janvier 2025, plusieurs volets ont été travaillés.

Les règlements de l'assainissement collectif (AC) et non collectif (ANC), qui définissent notamment les modalités de raccordement, l'usage du réseau, les obligations des usagers et la gestion des eaux usées ont été adoptés, tout comme les tarifs.

Le conseil communautaire a approuvé le mode de gestion en délégation de service public pour l'AC. À ce titre, le marché a été lancé et le choix du candidat retenu sera acté au mois de juin 2025.

Le service a été structuré avec l'embauche d'un agent chargé de la comptabilité. 3 techniciens viendront compléter l'équipe courant 2025.

Le schéma directeur, qui dresse un inventaire global et technique et établit un programme d'intervention sur dix ans, a été lancé avec une première phase consistant en l'analyse des données et la reconnaissance de terrain, incluant un état des lieux des installations existantes.



La station d'épuration de La Chapelle du Lou du Lac.

4.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS

- > Poursuivre la préservation et la reconstitution du bocage
- > Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- > Intégrer le risque inondation
- > Intégrer les objectifs du zéro artificialisation nette (ZAN)

• Accompagnement en Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) Haie

Sur le bassin versant de la Rance, 3 nouveaux agriculteurs ont été accompagnés. Près de 8 772 mètres linéaires (ml) de haie sont aujourd'hui gérés durablement en plus des 5 367 ml engagés en 2023. Pour rappel, la MAEC Haie est une rémunération des agriculteurs par la Politique Agricole Commune (PAC) pour entretenir leurs haies durablement, à la tronçonneuse plutôt qu'au lamier ou à l'épaveuse. Le rôle du technicien est de réaliser le diagnostic agroécologique et le plan de gestion des haies.

• Déplacement de haies

Un agriculteur peut demander à déplacer ses haies dans le cadre de sa déclaration PAC. Pour cela, le technicien l'accompagne et vérifie que la haie peut bien être arasée et compensée ailleurs. Pour 100 ml arasés, 100 ml sont compensés par l'agriculteur sur ses fonds propres et 100 ml supplémentaires sont replantés dans le cadre du programme Breizh Bocage. Deux dossiers ont permis l'équivalent de 157 ml arasés puis compensés et de 723 ml replantés avec Breizh Bocage.

CHIFFRE CLÉ

Depuis fin 2023

8 717 mètres linéaires

ont été plantés sur les deux bassins versants

• Animation avec l'école de Saint-M'Hervon

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, les techniciens du service environnement ont mené une action de sensibilisation à l'intérêt des haies bocagères appelée le 14 mars auprès d'élèves de l'école des Hirondelles de Saint-M'Hervon.

Un atelier en classe a abordé l'importance des haies bocagères et les raisons pour lesquelles il est essentiel de renforcer leur existence. Les 46 élèves (du CP au CM2) ont ensuite participé à la plantation de 46 arbres et arbustes.





GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L'intercommunalité exerce la compétence de Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des risques d'inondation (Gemapi) sur les 2 bassins versants qui constituent son territoire :

- le bassin versant de la Vilaine.
- le bassin versant de la Rance.

Une partie du bassin versant de la Rance est gérée par la communauté de communes via le Contrat Territorial Rance-Frémur. Concernant le bassin versant de la Vilaine, la compétence Gemapi a été transférée à l'établissement public Eaux et Vilaine. Une partie de la commune de Gaël est quant à elle rattachée au Syndicat du grand bassin de l'Oust. La communauté de communes les soutient financièrement à hauteur de 4 447€ pour Rance-Frémur, 130 157€ pour Eaux et Vilaine et 3 101€ pour le grand bassin de l'Oust.

● Une vidéo tournée sur le projet réalisé à Irodouër

La technicienne en charge des Milieux Aquatiques a participé à une vidéo explicative sur la restauration des lagunes à Irodouër réalisée par l'Office Français de la Biodiversité en partenariat avec le Forum des Milieux Aquatiques, l'Université Rennes 2 et la commune d'Irodouër.

Ce projet a été mis en œuvre dans le cadre du Life Artisan sur la restauration des milieux aquatiques et les Solutions fondées sur la Nature.

Découvrez la vidéo
en scannant ce QR
code



● Contrat Territorial 2023-2025 Rance-Frémur

Sur la commune d'Irodouër, le ruisseau du Pont Denieul, devenu rectiligne et incisé au cours des années, a été reméandré. Le ruisseau de la Chasse a quant à lui été remis dans son lit naturel pour le reconnecter à sa zone humide et retrouver les bénéfices hydrologiques de ces milieux humides.

Ces travaux se termineront en 2025 par la mise en place de passerelles facilitant le passage des engins et du bétail.

Au total, près de 900 mètres de cours d'eau et plus de 3 hectares de zones humides ont été restaurés en 2024.



La zone avant les travaux réalisés.



La zone après les travaux réalisés.

4.3 INTENSIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIFS

- > Réduire les consommations énergétiques
- > Favoriser le développement des énergies renouvelables
- > Atteindre la performance énergétique du patrimoine public
- > Devenir une administration exemplaire

● Identification des potentiels énergétiques du territoire

Dans le cadre de l'Appel à projets lancé par l'ADEME et la Région, la communauté de communes poursuit activement son engagement en faveur de la transition énergétique.

À la suite d'un état des lieux approfondi et de l'identification des potentiels de développement, deux ateliers citoyens, un atelier et des visites thématiques pour les élus ont été organisés. Ces temps ont permis d'acculturer les élus aux différentes sources d'énergie existantes et d'enrichir la réflexion collective.

Une réflexion sur le futur mix énergétique a abouti à la validation d'une trajectoire de développement des énergies renouvelables et de récupération à l'horizon 2030. Le programme d'actions, en cours d'élaboration, viendra concrétiser cette trajectoire et proposer des leviers d'actions adaptés aux enjeux locaux.

● Des zones d'accélération EnR définies avec les communes

Les communes du territoire ont l'obligation de définir des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables (ZAE nR). Pour les accompagner dans cette démarche, la communauté de communes a mis à leur disposition les potentiels énergétiques identifiés dans le cadre de la planification énergétique menée à l'échelle intercommunale.

CHIFFRES CLÉS

À l'horizon 2030 :



+ 30 %

de production d'énergie éolienne



Produire **29 GWh** grâce au photovoltaïque sur toiture



188 ZAE nR ont été définies sur le territoire. Ces zones concernent le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, la géothermie, la biomasse et l'éolien.



4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES

OBJECTIFS

- > Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, agriculteurs, industriels, associations)
- > Conditionner les soutiens de la communauté de communes à des pratiques éco-responsables
- > Favoriser les circuits courts et valoriser le recyclage et le réemploi

• Des kits d'économies d'eau offerts aux habitants

Dans le cadre de son engagement pour la préservation des ressources naturelles et la sensibilisation aux économies d'eau, la communauté de communes distribue depuis le mois d'octobre des kits d'économie d'eau composés de plusieurs régulateurs. Ils sont disponibles dans les mairies des communes desservies en eau potable par l'intercommunalité.

• La sensibilisation des éco-délégués au changement climatique

Tout au long de l'année scolaire 2023-2024, les éco-délégués des collèges Évariste Galois, La Providence et Notre-Dame ont participé à un programme de sensibilisation à l'adaptation au changement climatique. Le projet visait à valoriser leur engagement, développer une conscience écologique et renforcer leur compréhension des enjeux environnementaux.

Plusieurs activités ont rythmé l'année : questionnaire, visionnage et échanges autour de la série *Pourquoi on se bat*, atelier de réflexion, jeu pédagogique, rédaction d'un article, visite de terrain à Landujan et challenge inter-collèges qui a permis aux élèves de présenter une action menée dans leur établissement. Le collège La Providence a remporté le 1^{er} prix, avec leur projet *Notre collège, renaturons-le pour nous y sentir mieux* : avec l'aide d'un paysagiste, les élèves

ont créé des carrés de prairie fleurie dans la cour du collège. L'établissement Évariste Galois arrive en deuxième position avec la plantation de neuf arbres dans la zone d'herbe de leur cour.



Au mois de mars, les éco-délégués ont participé à un atelier rédaction d'article avec le service communication de la communauté de communes.

CHIFFRES CLÉS



Près de **1300**
kits d'économie d'eau ont été distribués
depuis le mois d'octobre



63 éco-délégués, de la 6^{ème} à la
3^{ème}, ont participé au programme
d'animations.

4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX

OBJECTIFS

- > Organiser la compétence mobilité
- > Promouvoir les modes de transports collectifs et le covoiturage
- > Coordonner et développer les mobilités actives (marche, vélo)

• Adoption d'un Schéma Directeur des Mobilités Actives

Adopté en juin, le Schéma Directeur des Mobilités Actives est un document stratégique qui exprime le projet de la communauté de communes à long terme : faciliter, sécuriser et augmenter la pratique cyclable dans notre territoire où seulement 1 % des déplacements domicile-travail sont réalisés à vélo alors que 24 % des déplacements font moins de 1 km (selon l'INSEE).

Il définit un maillage cyclable de 181 km, reliant les communes entre lesquelles les distances sont pertinentes pour un déplacement à vélo. Il se décline en liaisons prioritaires et secondaires et en un programme de services vélo, visant à compléter l'existant sur les volets communication, éducation ou encore stationnement.

Ce schéma, décliné sur 11 ans (2025-2036), fait partie intégrante du Plan de Mobilité Simplifié (PMS) arrêté en 2024. Ce plan traduit l'ambition de la collectivité pour le développement des mobilités alternatives à l'autosolisme dans un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports. Il a été créé en cohérence avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le projet de territoire.



LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Plusieurs axes de travail ont été définis pour guider les actions :

- Renforcer l'offre de transports collectifs
- Favoriser l'intermodalité
- Offrir des alternatives à la voiture individuelle
- Encourager l'usage partagé de la voiture
- Développer les modes actifs : vélo, marche
- Sensibiliser, informer, communiquer

• 42 vélos à assistance électrique loués

Le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) a établi 42 contrats de location en 2024, dont 16 contrats de 6 mois. Les utilisateurs de 50 ans et plus sont les plus représentés. Les VAE sont principalement utilisés pour se rendre au travail.



• Une première pour **Mai à Vélo**

La communauté de communes a participé pour la première fois à la démarche nationale de promotion du vélo et des mobilités douces *Mai à Vélo* en mettant en place des animations sur 4 communes : Saint-Méen-le-Grand en lien avec l'arrivée d'une étape du Tour de Bretagne, Irodouër, avec les enfants de l'école, Montauban-de-Bretagne lors du marché du mercredi et à la gare Vélo-Rail de Médréac.

Les participants ont eu l'occasion d'être accompagnés pour réparer leur vélo, de tester un parcours de maniabilité ou encore de pédaler sur un vélos-moothie pour produire leur propre jus de fruits. Ehop et Eureka emplois services étaient également présents sur le marché de Montauban-de-Bretagne pour promouvoir leurs services.



• Davantage de communication **sur le covoiturage avec EHOP**

Dans le cadre d'une convention, la communauté de communes et EHOP ont poursuivi leurs actions pour promouvoir le covoiturage et la plateforme de mise en relation Ouestgo : affichages dans les communes, banderoles et mise en place d'un réseau d'élus comme ambassadeurs du covoiturage.

La communauté de covoitureurs Ouestgo de la gare de Montauban-de-Bretagne a été mise en avant dans l'objectif de réduire la saturation du parking de la gare. Lors d'une animation début septembre en gare de Montauban, 54 personnes ont été sensibilisées, des macarons ont été distribués aux membres de la communauté, pour faciliter leur stationnement sur les places réservées aux covoitureurs et des pochoirs ont été dessinés au sol aux abords de la gare.



Moyens

DES RESSOURCES MOBILISÉES AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour mener à bien ses projets, la communauté de communes a besoin de ressources humaines, matérielles et budgétaires.

Que ce soit directement au service des usagers ou en support, les agents et les équipements constituent les rouages indispensables au bon fonctionnement de l'intercommunalité et de ses projets.

Ils sont soutenus par un budget essentiel à la réussite des actions mises en place au service de la population et du projet de territoire.



**DES ÉQUIPEMENTS,
DES AGENTS ET DES MOYENS
AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE**

BUDGET : DES CAPACITÉS FINANCIÈRES BIENTÔT MOBILISÉES

DES ÉQUIPEMENTS, DES AGENTS ET DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour mettre en œuvre le projet de territoire et assurer les services à la population, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban dispose d'équipements répartis sur l'ensemble du territoire et une centaine d'agents œuvrent au quotidien.

• Des moyens de s'informer qui évoluent avec **3 nouveaux sites internet**

En plus des nouvelles plateformes pour l'espace entreprises Le Tissé et Jobs d'été, la communauté de communes s'est elle aussi dotée d'un nouveau site internet. Il s'inscrit dans un engagement envers l'inclusion numérique, permettant à chacun de naviguer aisément et de s'informer en quelques clics.

Le design est épuré afin de se rapprocher des préceptes de l'éco-responsabilité digitale, tout en limitant les contenus ou le stockage trop important de données. Le site a un hébergement « vert », afin de minimiser au maximum l'empreinte écologique.

Conçu dans le respect des normes d'accessibilité numérique et audité par un prestataire certifié, le site propose également l'outil de navigation LISIO.

• Le service informatique se structure

Le service informatique a accueilli un alternant, permettant de renforcer l'équipe, d'assurer une continuité de service, d'améliorer la réactivité aux demandes internes et de favoriser un transfert de compétences pour une meilleure stabilité opérationnelle. Une optimisation des moyens a également été engagée : l'étude des coûts a permis une réduction de 30 % des dépenses de téléphonie fixe grâce à la mise en place d'une solution de téléphonie cloud.

Par ailleurs, le Service SIG s'est consolidé avec l'intégration d'un agent à temps plein, contribuant à améliorer la qualité des données géospatiales, à optimiser les processus décisionnels et à mieux répondre aux besoins croissants de la collectivité en matière de cartographie et d'analyse territoriale.

MUTUALISATION DES MOYENS



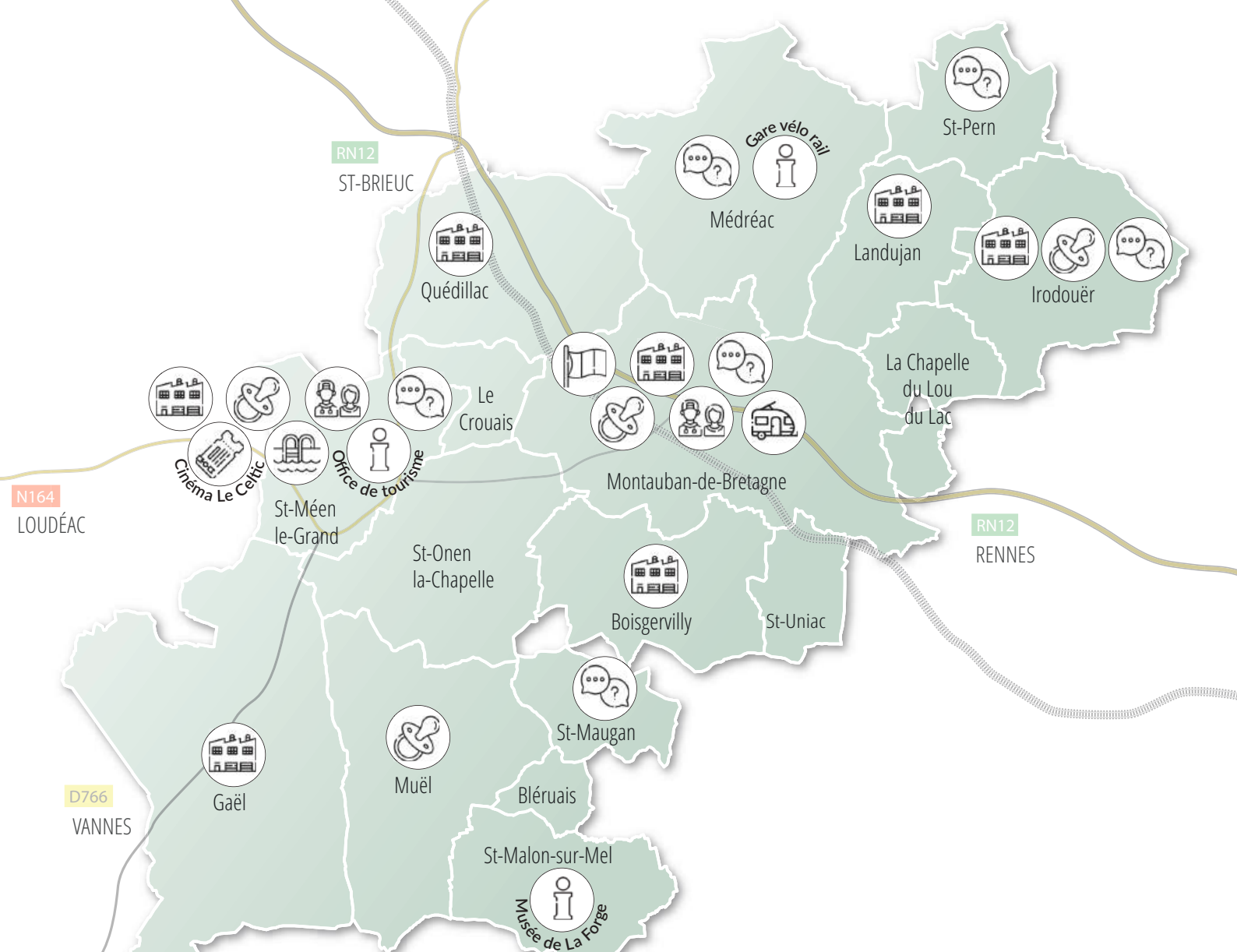
190 demandes d'instruction d'autorisation d'urbanisme pour **13** communes (*Bléruais, Montauban-de-Bretagne, Saint-Méen-le-Grand et Boisgervilly n'y participent pas*)



1 220 000 € ont été consacrés à la voirie intercommunale (*aménagement et entretien*)

• Des actions en faveur des agents et de l'organisation interne

En 2024, plusieurs actions ont été menées pour renforcer la qualité de vie au travail, soutenir les équipes et prévenir les risques : mise en place d'un réseau interne des encadrants, définition d'une procédure d'accueil et création d'un livret pour les nouveaux agents, sessions de prévention des gestes et postures pour les agents de la petite enfance, formation au maniement des extincteurs et signature d'une convention avec le SDIS 35 pour la disponibilité opérationnelle d'un agent sur son temps de travail. **67 stagiaires et 3 apprentis ont été accueillis au sein des structures communautaires.**



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE



108 agents



73 formations suivies
(formations intégration, évacuation, manipulation des extincteurs, gestes et postures dans la petite enfance et sur la santé mentale).

DES MARCHÉS POUR ÉQUIPER ET RÉALISER



17 marchés ont été publiés en 2024 pour un montant total de 6 859 844 €



Sur les 24 titulaires retenus, **12** se trouvent dans le département dont 3 sur le territoire de la communauté de communes

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



Espaces économiques
(parcs d'activités, ateliers-relais, bâtiments industriels ou tertiaires)



Maisons des jeunes



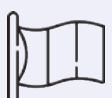
Cinéma Le Celtic



Aides aux démarches
(Points Accueil Emploi et/ou espace France Services)



Équipements touristiques
(Office de tourisme, gare vélo rail, musée de La Forge)



Siège de la communauté de communes



Piscine Acorus



Maisons de la petite enfance



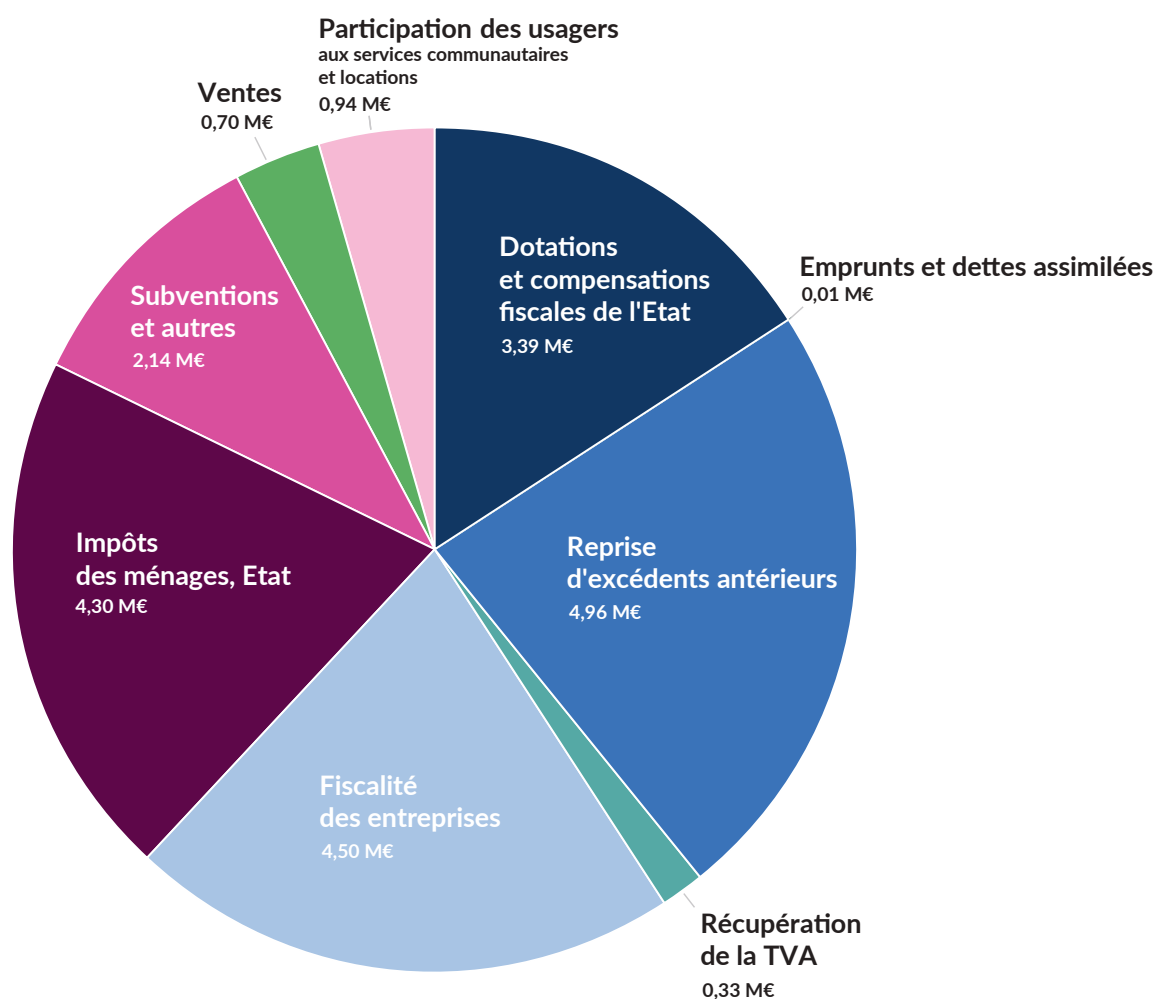
Aire d'accueil des gens du voyage

BUDGET : DES CAPACITÉS FINANCIÈRES SAINES

Les finances de la communauté de communes sont bonnes malgré une hausse des dépenses avec une diminution des recettes, dans un contexte économique sous tension. Un arbitrage sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement a dû avoir lieu pour tenter d'anticiper les futures nécessités. En effet, les études menées l'an dernier ont mis en lumière des projets prometteurs, qu'il faudra concrétiser avec responsabilité.

RECETTES

Total des recettes :
21,26 M€



CHIFFRES CLÉS

105 €/habitant reversés aux communes
soit 2,91 M€ en 2023 (+8,6% par rapport à 2023)

0,28 M€
de soutien associatif

0,28 M€ d'aides supplémentaires versées
(habitat communal, dernier commerce...)

3,37 M€ de résultat (excédent global
dégagé sur l'exercice hors budgets autonomes)

DÉPENSES

Budget global

Total des dépenses

17,89 M€



FONCTIONNEMENT

11,86 M€



INVESTISSEMENT

6,03 M€



3,06 M€

0,17 M€

Petite enfance, jeunesse,
sport et actions sociales



2,94 M€

0,26 M€

Reversements fiscalité et solidarité
vers les communes



2,5 M€

1,31 M€

Moyens de l'intercommunalité
et autres dépenses non ventilables



0,71 M€

0,33 M€

Aménagement
et développement économique



0,46 M€

0,34 M€

Environnement
et voirie communale



0,93 M€

0,14 M€

Culture et tourisme



0,42 M€

0,51 M€

Logement et cadre de vie



0,11 M€

1,14 M€

Dette

Budgets autonomes



3,14 M€ recettes

3,03 M€ dépenses

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères



4,52 M€ recettes

2,12 M€ dépenses

Eau

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les organismes satellites auxquels la communauté de communes adhère.

• Enseignement musical

Un établissement intercommunal gère l'enseignement musical sur le territoire : l'École de musique du Pays de Brocéliande.

www.empb.jimdofree.com

• Gestion de l'eau potable

Adhésion à 3 syndicats pour la gestion de l'eau potable sur une partie du territoire : Eau du Bassin Rennais, le Syndicat mixte des Eaux de la Forêt de Paimpont et le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande.

www.eaudubassinrennais.fr

www.eauforet-paimpont.bzh

• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

Gestion de la compétence par l'établissement public territorial de bassin Eaux & Vilaine en tant que maître d'ouvrage sur le bassin versant du Meu.

Une partie de la commune de Gaël est rattachée au Syndicat du Grand Bassin de l'Oust.

www.eaux-et-vilaine.bzh

www.grandbassin-deloust.fr

• Numérique

Le déploiement du Très Haut Débit par la mise en place de la fibre optique sur le territoire est confié à Mégalis Bretagne.

www.megalis.bretagne.bzh

• Ordures ménagères

Délégation de la compétence au Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) Valcobreizh pour Saint-Pern et Irodouër et au SMICTOM Centre Ouest 35 pour les 15 autres communes du territoire.

www.smictom-centreouest35.fr

www.valcobreizh.fr

• Tourisme

Gestion du développement touristique confiée à la société publique locale du Pays de Saint-Méen Montauban en Brocéliande et à Destination Brocéliande.

www.destination-broceliande.com

Document édité en juillet 2025 • Directeur de publication : Philippe Chevrel
Mise en page : service communication
Maquette : Ar Milin, le moulin des mots et de l'image
Illustrations : Communauté de communes Saint-Méen Montauban, Freepik, Surang, Sir Vector, Smashicons (hors crédit indiqué)
Impression : Roudenn Graphik, rue M. Curie - 35290 St-Méen-le-Grand

www.stmeen-montauban.fr

